

## AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de Madame Nadine Steffes-Schmit concernant deux forages géothermiques à Drauffelt a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau.  
(Référence EAU/AUT/23/0821)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 11 septembre 2023

Le bourgmestre

(s) Georges KEIPES